

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les députés,

Vous m'avez fait part de votre analyse sur le rôle des collectivités locales dans notre pays, notamment pour soutenir la croissance et l'emploi, et posé quatre questions.

Je partage votre conviction. La France s'est modernisée depuis 30 ans, notamment grâce aux efforts d'investissements importants qui ont été consentis par les collectivités locales, dans le cadre de la décentralisation initiée par le Gouvernement de Pierre Mauroy.

Comme vous le soulignez, la participation des collectivités territoriales, au même titre que l'Etat et ses opérateurs, à l'effort de redressement des finances publiques est nécessaire. La contribution des collectivités sera ainsi de 3,67 milliards d'euros chaque année en 2015 et 2016 et de 3,66 milliards en 2017. En 2015, elle représentera 1,9 % des recettes réelles de fonctionnement 2013 des collectivités territoriales. Elle sera répartie en fonction du poids de chaque catégorie de collectivités dans les recettes locales, comme en 2014.

Conformément à ses engagements, le Gouvernement poursuivra la montée en puissance de la péréquation. La hausse de la péréquation verticale sera ainsi doublée en 2015 par rapport à 2014, passant à 228 millions d'euros.

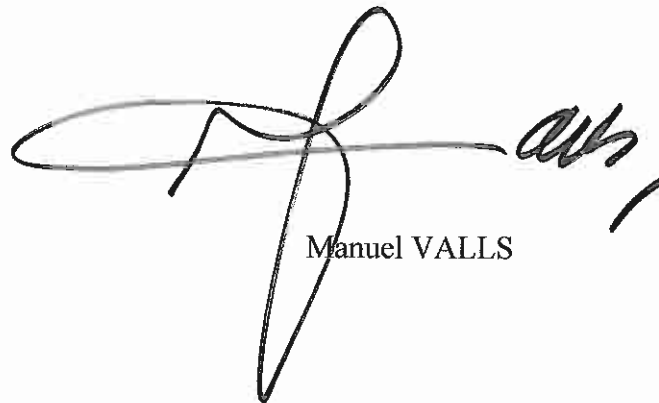
La solidarité entre les collectivités locales sera aussi renforcée par le respect des engagements pris dans la loi de finances pour 2014 sur l'accroissement de la péréquation communale et intercommunale. Grâce à ce renforcement de la péréquation, la baisse des dotations des collectivités les plus pauvres sera en moyenne huit fois moins importante que celle des communes les plus riches. La réforme de la dotation globale de fonctionnement engagée par le Gouvernement, permettra en 2016 de renforcer l'efficacité et la solidarité dans l'attribution des concours de l'Etat. Il s'agit d'une réforme essentielle à laquelle le Parlement sera étroitement associé.

... / ...

Par ailleurs, les négociations sur les contrats de plan 2015-2020 s'engageront dans les prochains jours et les contrats seront signés avant la fin de l'année. Ils permettront de soutenir les investissements prioritaires en matière d'infrastructures et de transports, d'enseignement supérieur et de recherche, d'innovation, de transition énergétique, ainsi que les projets de proximité par leur volet territorial. Les financements de l'Etat seront au rendez-vous, à hauteur de 1,8 milliards d'euros par an, dont 950 millions pour le volet mobilité.

Enfin, je vous confirme que le Gouvernement n'envisage pas la mise en place d'instruments visant à limiter par la loi le niveau de la fiscalité ou d'emprunt des collectivités.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'M' followed by the name 'VALLS' in a cursive script.

Manuel VALLS